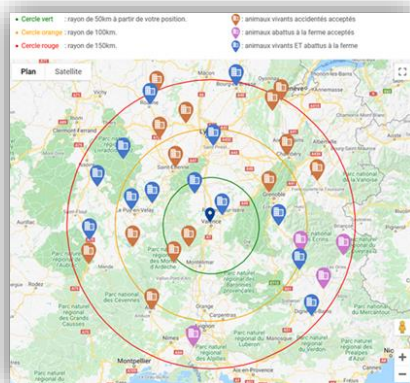




L'ACTU D'OPALIM

Mise à disposition des éleveurs d'une carte des abattoirs acceptant des bovins accidentés sur les portails des CRI

Suite à un travail effectué avec INTERBEV, nous tenons à vous informer que les portails régionaux de NORMABEV viennent d'ouvrir une partie portant sur la consultation des données d'abattage avec une carte des abattoirs acceptant les animaux accidentés. Cette carte doit permettre aux éleveurs, en accord avec leur vétérinaire et dans le cadre de la rédaction d'un CVI, de contacter l'abattoir qui répond à son besoin immédiat (animal accidenté depuis moins de 48H, transporté vivant ou abattu à la ferme) et qui soit le plus proche de son exploitation.



En plus de cette carte qui positionne l'éleveur et les abattoirs de son secteur, les informations mises à sa disposition sont :

- Les coordonnées des services vétérinaires des abattoirs (en cliquant sur l'abattoir) ;
- Le rappel des règles (message, téléchargement de fiches explicatives, téléchargement des modèles de CVI) ;
- Les horaires et recommandations particulières que l'abattoir souhaite communiquer auprès des éleveurs ayant besoin de faire abattre un animal accidenté ;
- Des filtres permettant de sélectionner les abattoirs acceptant les animaux accidentés transportés vivants et/ou les abattoirs acceptant les animaux accidentés abattus à la ferme.

Cette carte permet ainsi d'accéder de façon sécurisée aux informations transmises par les DDPP à la DGAL concernant les abattoirs acceptant les animaux accidentés, qui seront actualisées chaque semestre.

ASTUCES D'ÉLEVAGE

Le chien pour déplacer vos animaux



Quelques repères dans le temps selon l'âge du chien



2 mois	6 mois	9 mois	12 mois
Socialisation Imprégnation - effet mimétisme - le chiot se rassure	Pré-adolescence / Début d'indépendance, contestation / Adolescence	Plus de cohérence, le maître lui apprend à construire son travail	
Etablissement du lien à l'Homme : dépendance et confiance	Phase d'instabilité et de sensibilité : les stress sont mémorisés et non sans conséquence	Bonne maîtrise du troupeau - Le chien devient de plus en plus fort	

1. L'éducation ludique (par le jeu)

Associer un mot à une action ou une posture sans que cela soit perçu comme une contrainte.

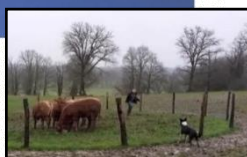
2. L'éducation systématique : les ordres de base

Elle amène le chien à répondre d'une façon "réflexe" aux ordres incontournables. Vous êtes alors en mesure de maîtriser votre chien.

3. L'éducation au troupeau

Elle ne peut se faire que si votre chien est bien "déclaré" c'est-à-dire s'il éprouve une forte attraction envers les animaux et une connaissance des ordres de base.

4. Le dressage



Un chien peut apprendre toute sa vie mais il est moins réceptif à partir de 4 ou 5 ans.

OPALIM À VOTRE SERVICE

Cette année, OPALIM sera fermé **du lundi 28 au jeudi 31 décembre**.

Toute l'équipe d'OPALIM vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !



Aide Ovine pour la campagne 2020

L'arrêté rectificatif du 23 novembre dernier, corrige l'arrêté du 29 septembre et annonce **les montants définitifs de l'aide ovine pour 2020**. Ainsi :

- ↳ Le montant de l'aide ovine de base est fixé à 22,30 euros par animal primé ;
- ↳ Le montant de la majoration accordée aux 500 premières brebis primées à l'aide de base est fixé à 2 euros par animal primé ;
- ↳ Le montant de l'aide ovine complémentaire pour les élevages ovins détenus par des nouveaux producteurs est fixé à 6,35 euros par animal primé.
- ↳ Le solde des aides ovines sera versé au 10 et 23 décembre 2020.

[Consulter l'arrêté rectificatif du 23/11/2020](#)

Cotations matières premières (elles n'incluent pas les frais de transport)

Départ		
La Pallice (17) ou Bordeaux (33)	Tourteau de colza	282 €
	Tourteau de soja	417 €
	Tourteau de soja non OGM	509 €
	Blé	202 €
	Maïs	184 €

Les cotations sont un outil pour se rendre compte du prix des matières premières. Les frais de transport sont à rajouter.

Si intéressés par l'achat en direct, contactez le 05.87.50.42.30